

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 24 (1994)
Heft: 4

Artikel: Enquête : les prisonniers du silence
Autor: Probst, Jean-Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enquête

LES PRISONNIERS DU SILENCE



A la gare de la Lenk, deux cabines téléphoniques sont équipées d'un amplificateur de sons destinés aux malentendants.

On dénombre en Suisse près de 600 000 personnes souffrant de problèmes auditifs. Si les personnes âgées représentent la majorité (les problèmes d'ouïe surviennent dès 40 ans), le phénomène va s'intensifier à l'avenir, avec la déferlante de débats des concerts pop. Grâce à la miniaturisation électronique, les appareils auditifs deviennent

plus discrets et plus performants. Des associations organisent des cours et diffusent des conseils pratiques. Et certaines communautés s'ouvrent au problème. A la Lenk, on vient de lancer un programme baptisé: «Des vacances sans problèmes auditifs». Il est temps de libérer les prisonniers du silence...

On atteint la station de la Lenk par le MOB, depuis Montreux. Si vous en avez l'occasion, empruntez les nouvelles rames «Cristal», qui permettent une vue panoramique sur l'une des plus belle région du pays. A la gare terminus de la Lenk, vous remarquerez les badges blanc et bleu collés sur les cabines téléphoniques. Vous en trouverez à travers toute la station, aussi bien aux guichets des banques ou de la poste que dans les hôtels.

Les responsables de la station tiennent à aider les malentendants à vaincre leur handicap. En cela, ils devraient être imités à travers tout le pays. Non seulement à la montagne, mais également dans les villes. A une époque où les architectes et les urbanistes suppriment les barrières-handicap, on a encore trop souvent tendance à ignorer les personnes victimes de surdité.

A la Lenk, pays de la vache Milka (blanche tachetée de violet), on a pris le taureau par les cornes. «L'idée, émise par l'Association suisse des malentendants, a immédiatement convaincu le conseil municipal et les responsables de la station» dit Anton Hählen, l'un des partenaires du projet. «Une fois l'accord obtenu, il a fallu organiser l'accueil des malentendants.»

La transmission inductive

Tout le personnel de la station a donc reçu une instruction de base, de l'employé des postes à la vendeuse de la boutique de souvenirs en passant par les serveuses des établissements publics. Au total, près de 300 personnes ont appris les rudiments du dialogue en face d'un malentendant. Puis il a fallu équiper techniquement tous les lieux publics.

Une cinquantaine de téléphones munis d'un amplificateur ont ainsi été installés dans les hôtels, les restaurants, les chalets de vacances, mais aussi au camping, à la patinoire, à la piscine et aux stations de départ des télécabines. Et une dizaine d'installations d'écoute inductive ont été mises en place au guichet de la poste, de la gare, des banques, de l'église et du centre sportif.

Quelques explications concernant cette technologie avancée, mise au service des personnes porteuses d'un appareil auditif. «Le principe est fondé sur un champ électromagnétique, modulé sur le même rythme que le signal auditif», dit Edwin Haller, porte-parole d'Ascom à Berne. «L'installation d'induction émet donc des signaux à la place d'un haut-parleur. Ainsi, les porteurs d'appareils ne sont pas gênés par les bruits environnants

et ils ont l'impression qu'on leur parle directement à l'oreille.»

Pour la station de la Lenk, l'investissement de l'opération atteint 50 000 francs. Une somme relativement modeste, supportée par les différents partenaires. S'il est encore prématûr de tirer un premier bilan de l'opération (mise en place à fin 1993), l'Office du tourisme a reçu énormément de demandes de renseignements complémentaires, de la part de groupements et de malentendants individuels.

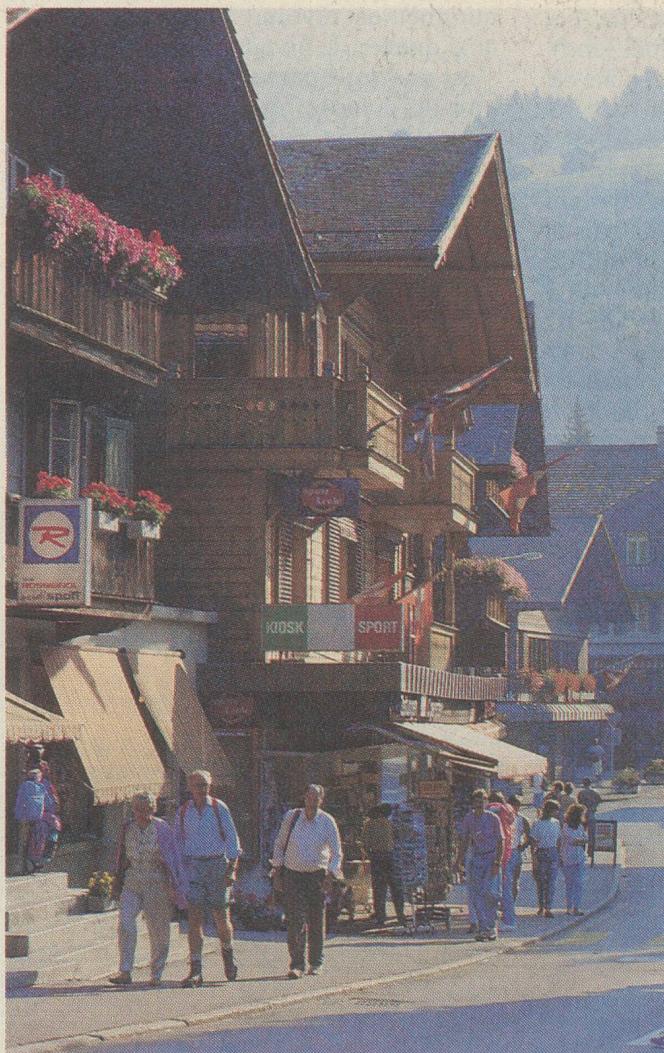
Une oreille attentive

«Le problème de la surdité va en augmentant», constate Jean-Pierre Schmid, audioprothésiste à Lausanne. «On s'en rend compte de plus en plus tôt, grâce aux dépistages effectués dans les écoles notamment. «Reste que bon nombre de personnes âgées refusent encore d'assumer leur surdité et s'isolent petit à petit du monde extérieur. «Il faut dédramatiser le problème!» conseille M. Schmid.

Aujourd'hui, les progrès de la technique, liés à une esthétique améliorée per-

mettent heureusement de corriger sérieusement les effets de la surdité. Mais, avant cela, il s'agit de franchir le pas et de prendre rendez-vous chez l'audioprothésiste. «Généralement, ce sont les membres de l'entourage du malentendant qui se rendent compte de problèmes auditifs... Un examen s'avère alors nécessaire.»

L'audioprothésiste (profession reconnue depuis une vingtaine d'années) prête une oreille attentive à son client



Tout a été prévu dans la station, puisque même les vendeuses des boutiques ont reçu des cours de lecture labiale

Jean-Pierre Schmid, audioprothésiste, présente des appareils de plus en plus discrets.

et procède aux investigations de base. «Après avoir éliminé d'éventuels bouchons, nous pratiquons un audiogramme tonal afin de mesurer la perte d'audition», précise M. Schmid. «En cas de nécessité, nous conseillons une visite chez un médecin spécialiste ORL, qui décidera si une aide auditive s'avère nécessaire.»

Le prix des appareils

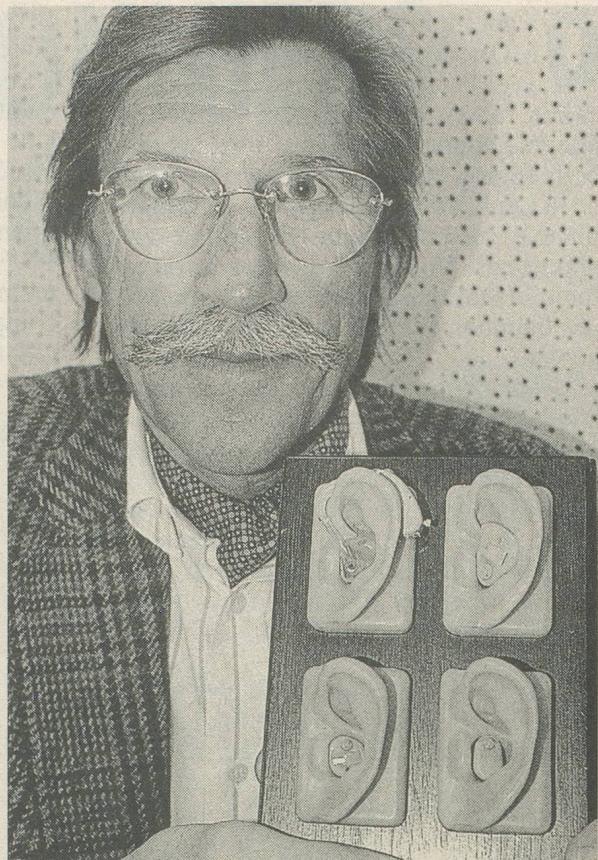
Dès lors, il s'agit de choisir un appareil, dont la gamme s'enrichit régulièrement. Le mode de vie individuel (actif ou retraité) intervient dans ce choix, autant que la mesure de perte auditive. Les appareils, plus ou moins sophistiqués, peuvent coûter du simple au triple. Certains se règlent manuellement, d'autres à l'aide de télécommandes. Les nouveaux sont de véritables mini-ordinateurs qui s'adaptent automatiquement au niveau sonore ambiant.

Si les appareils simples coûtent à peine plus de 1 000 francs, les petits ordinateurs atteignent des sommes coquettes: 3250 francs pour les plus sophistiqués. Lorsque la surdité dépasse un certain barème, l'AVS rembourse 75% du montant de l'achat, jusqu'à concurrence de 1866 francs. Pour les personnes actives, l'AI rembourse en principe la totalité des frais. «Cela dit, souligne M. Schmid, on corrige de plus en plus les deux oreilles. Ce qui double naturellement le montant de l'achat.»

La surdité n'est pas une tare et l'époque des cornets acoustiques et des quolibets est révolue. Depuis une centaine d'années, le niveau de bruit quotidien s'est multiplié par sept. Pas étonnant dès lors qu'il faille procéder à des corrections de l'ouïe, comme on le fait pour la vue. Les fabricants d'appareils auditifs l'ont bien compris, qui tiennent compte de l'aspect esthétique et proposent des écouteurs quasi invisibles et des boîtiers de télécommande colorés.

*Jean-Robert Probst
Photos Yves Debraine*

(Extrait du Petit Larousse)



Adresses utiles

SRLS = Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité. Secrétariat général: Sablons 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 85.

Centrales d'appareillage acoustique:

Lausanne, rue Mauborget 6, tél. (021) 312 81 91
Genève, rue de Rive 8, tél. (022) 321 28 14
Neuchâtel, rue St-Honoré, tél. (038) 24 10 20
Sion, avenue de la Gare 21, tél. (027) 22 70 58
Fribourg, bd de Pérrolles 7a, tél. (037) 22 36 73

Cours intensifs de lecture labiale:

Leysin, tous niveaux, du 15 au 20 mai 1994

Le Sentier, tous niveaux, du 16 au 24 juin 1994

Bex, destiné aux malentendants et leurs proches, du 17 au 22 juillet 1994.

Bex, tous niveaux, du 9 au 14 octobre 1994.

(Renseignements au tél. (038) 25 12 85).

Testez votre acuité auditive par téléphone à la CNA: tél. 021/320 46 24.

